



**HOPITAL DE PEDIATRIE ET DE  
REEDUCATION DE BULLION**

**REPLACEMENT DES SYSTEMES  
DE DETECTION ET CENTRALISATION DE MISE  
EN SECURITE INCENDIE DES BATIMENTS  
GUERIN ET MINVIELLE**



Maître d'Ouvrage

**HPR BULLION**

78830 BULLION



Maître d'Oeuvre

**ATEC SA INGENIERIE**

50, rue de Pontoise

95870 BEZONS

Tél : 01.39.61.56.42

Fax : 01.39.61.90.68

atecsa@atecsa.com

**DOSSIER PROJET**

**CADRE DE DECOMPOSITION DE PRIX  
GLOBAL ET FORFAITAIRE (CDPGF)**

Date : 10/02/2015

Indice : A

## QUANTITATIF

### DISPOSITIONS GENERALES CONCERNANT LES PRIX - AVANT PROPOS

Par la description qui va suivre, nous nous sommes efforcés de renseigner les entreprises sur la nature des travaux à effectuer, leurs dimensions et leur emplacement ; mais, il convient de signaler que cette description n'a pas un caractère exhaustif et que les adjudicataires devront exécuter comme étant compris dans leur prix, sans exception ni réserve, tous les travaux de leur profession, nécessaires et indispensables pour l'achèvement complet de leur lot.

En cas d'imprécision ou d'omission, les entrepreneurs devront, et ce avant la remise de leur soumission, obtenir auprès du Maître d'Oeuvre et du Maître de l'Ouvrage les renseignements nécessaires à l'établissement de leur proposition.

Les entrepreneurs ne pourront jamais arguer que des erreurs, ou des omissions aux plans et devis, puissent les dispenser d'exécuter tous les travaux de leur corps d'état, ou fassent l'objet d'une demande de supplément sur les prix.

Les entrepreneurs devront, en particulier, prendre l'entière responsabilité de leurs quantités, et les préciser dans le cadre du Bordereau.

En conséquence de ces clauses formelles, les prix soumissionnaires ne seront en aucun cas susceptibles d'une quelconque augmentation.

### DECOMPOSITION

Les prix comprendront toutes fournitures, main d'oeuvre et transport nécessaires à l'exécution complète des travaux, conformément aux règles de l'Art, ainsi que toutes les sujétions, aléas, et frais accessoires.

Sont notamment compris :

A) Les réparations d'erreurs et malfaçons imputables à l'entrepreneur,

B) Les frais d'installation de chantier, ainsi que les frais d'établissement, d'entretien et de fonctionnement de tous les ouvrages provisoires nécessaires à la réalisation des travaux, et notamment les frais et sujétions résultant de la situation des installations de chantier,

C) Tous les frais d'études,

D) Les frais annexes résultant des essais et contrôles de réception des matériaux et de tous les contrôles, imposés par le descriptif ou les règles de l'Art contractuelles, y compris les dépenses résultant de l'installation et du fonctionnement du laboratoire de chantier,

E) Les difficultés et sujétions, résultant de la conception particulière de l'ouvrage et de l'effet architectural recherché,

F) Les calfeutrements, bourrages, jointoiement, raccords pour définition complète de l'ouvrage après intervention des autres corps d'état dans les conditions précisées au descriptif.

Ils rémunèrent aussi les travaux que l'entrepreneur pourrait avoir à effectuer en garantie de bonne exécution des ouvrages.

REP.	DESIGNATION	U	QTE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
1	<b>BATIMENT GUERIN 2091 M<sup>2</sup></b>				
1.1	<b>SYSTEMES DETECTION INCENDIE</b>				
1.1.1	TRAVAUX PREPARATOIRES				
	Installation de chantier	ens			
	Relevés très précis de tous les réseaux SSI existants	ens			
	Essais contradictoires	ens			
	Sous-total 1.1.1				
1.1.2	CENTRALE				
	Centrale de détection incendie et CMSI intégré	u			
	Module déporté 4 adresses	u			
	Module déporté 4 relais	u			
	Tableau de report d'exploitation à chaque niveau	u			
	Essais mise en service centrale de détection incendie et CMSI intégré	ens			
	Sous-total 1.1.2				
1.1.3	DETECTION				
1.1.3.1	Détection manuelle				
	Bris de glace à membrane déformable + volet	u			
	Lot de 5 glaces de rechange	u			
	Sous-total 1.1.3.1				
1.1.3.2	Détection automatique				
	Détecteur optique de fumée + socle	u			
	Indicateur d'action IA saillie	u			
	Sous-total 1.1.3.2				
1.1.3.3	Détection multi ponctuelle pour les combles				
	Aspirateur pour détection multi ponctuelle y compris système de détection	ens			
	Tube PVC spécifique pour détection multi ponctuelle	ens			
	Sous-total 1.1.3.3				
	Sous-total 1.1.3				

REP.	DESIGNATION	U	QTE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
1.1.4	ALARME				
	Sirène classe B 90 DB	u			
	Avertisseur général sélectif	u			
	Flash lumineux	u			
	Sous-total 1.1.4				
1.1.5	CONDUITS				
	Moulure TM 22x12.5 - 1 compartiment	ml			
	Tube IRL gris (IRO) 20	ml			
	Sous-total 1.1.5				
1.1.6	CABLAGE				
	Câble SYT1 gaine rouge 1P 9/10 - alarme incendie	ml			
	Câble Pyro SH 2P 0.9 CR1-C1 (NF C32-070) sans halogène	ml			
	Câble CR1 C1 SNA SH 2x1,5 mm <sup>2</sup> non armé	ml			
	Sous-total 1.1.6				
1.1.7	COMMANDE DES EXUTOIRES DE DESENFUMAGE				
	Raccordement de commandes existantes sur le nouveau CMSI	ens			
	Sous-total 1.1.7				
1.1.8	ENCLOISONNEMENT COUPE FEU DU CHEMINEMENT EN CAS DE NECESSITE				
	Encloisonnement coupe feu 4 faces	ml			
	Percement de dalle	u			
	Chemin de câbles 100X50	ml			
	Sous-total 1.1.8				
1.1.9	MISE EN SECURITE INCENDIE				
1.1.9.1	Câblage principal des asservissements CMSI				
1.1.9.1.1	Commande et signalisation portes de compartimentage				
	Câble CR1 C1 SNA SH 2x1,5 mm <sup>2</sup> non armé	ml			
	Câble CR1 C1 SNA SH 2x2,5 mm <sup>2</sup> non armé	ml			
	Câble CR1 C1 SNA SH 4x2,5 mm <sup>2</sup> non armé	ml			
	Sous-total 1.1.9.1.1				

REP.	DESIGNATION	U	QTE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
1.1.9.1.2	Commande et signalisation des trappes de désenfumage				
	Câble CR1 C1 SNA SH 2x1,5 mm <sup>2</sup> non armé	ml			
	Câble CR1 C1 SNA SH 2x2,5 mm <sup>2</sup> non armé	ml			
	Câble CR1 C1 SNA SH 4x2,5 mm <sup>2</sup> non armé	ml			
	Sous-total 1.1.9.1.2				
	Sous-total 1.1.9.1				
1.1.9.2	Câblage des portes de recoupement depuis le CMSI				
1.1.9.2.1	Commande et signalisation portes de compartimentage				
	Câble CR1 C1 SNA SH 2x1,5 mm <sup>2</sup> non armé	ml			
	Câble CR1 C1 SNA SH 2x2,5 mm <sup>2</sup> non armé	ml			
	Câble CR1 C1 SNA SH 4x2,5 mm <sup>2</sup> non armé	ml			
	Sous-total 1.1.9.2.1				
	Sous-total 1.1.9.2				
1.1.9.3	Raccordements des équipements de sécurité existants				
	Raccordements des équipement de sécurité existants	u			
	Sous-total 1.1.9.3				
	Sous-total 1.1.9				
1.1.10	RENVOI VERS PC SECURITE				
	Tableau déporté au PCS	ens			
	Câble optique Bulk-6 brins Ext OM2(500/500) structure libre anti-rongeur GRP avec gel en 50/125µm-HDPE	ml			
	Tube IRL gris (IRO) 20	ml			
	Sous-total 1.1.10				
1.1.11	DEPOSE				
	Dépose	ens			
	PV de destruction officiel des détecteurs ioniques	ens			
	Sous-total 1.1.11				
	Sous-total 1.1				

REP.	DESIGNATION	U	QTE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
1.2	<b>ETUDES D'EXECUTION</b>				
	Etablissement des plans d'exécution sur les fonds de plans à jour remis par le maître d'ouvrage	ens			
	<b>Sous-total 1.2</b>				
	<b>SOUS-TOTAL 1 HT</b>				
2	<b>BATIMENT MINVIELLE 7430 M²</b>				
2.1	<b>SYSTEMES DETECTION INCENDIE</b>				
2.1.1	<b>TRAVAUX PREPARATOIRES</b>				
	Installation de chantier	ens			
	Relevés très précis de tous les réseaux SSI existants	ens			
	Essais contradictoires	ens			
	Sous-total 2.1.1				
2.1.2	<b>CENTRALE</b>				
	Centrale de détection incendie et CMSI intégré	u			
	Module déporté 4 adresses	u			
	Module déporté 4 relais	u			
	Tableau de report d'exploitation à chaque niveau	u			
	Essais mise en service centrale de détection incendie et CMSI intégré	ens			
	Sous-total 2.1.2				
2.1.3	<b>DETECTION</b>				
2.1.3.1	<b>Détection manuelle</b>				
	Bris de glace à membrane déformable + volet	u			
	Lot de 5 glaces de rechange	u			
	Sous-total 2.1.3.1				
2.1.3.2	<b>Détection automatique</b>				
	Détecteur optique de fumée + socle	u			
	Indicateur d'action IA saillie	u			
	Sous-total 2.1.3.2				
	Sous-total 2.1.3				

REP.	DESIGNATION	U	QTE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
2.1.4	ALARME				
	Sirène classe B 90 DB	u			
	Avertisseur général sélectif	u			
	Flash lumineux	u			
	Sous-total 2.1.4				
2.1.5	CONDUITS				
	Moulure TM 22x12.5 - 1 compartiment	ml			
	Tube IRL gris (IRO) 20	ml			
	Sous-total 2.1.5				
2.1.6	CABLAGE				
	Câble SYT1 gaine rouge 1P 9/10 - alarme incendie	ml			
	Câble Pyro SH 2P 0.9 CR1-C1 (NF C32-070) sans halogène	ml			
	Câble CR1 C1 SNA SH 2x1,5 mm <sup>2</sup> non armé	ml			
	Sous-total 2.1.6				
2.1.7	COMMANDE DES EXUTOIRES DE DESENFUMAGE	ens			
	Raccordement de commandes existantes sur le nouveau CMSI	ens			
	Sous-total 2.1.7				
2.1.8	ENCLOISONNEMENT COUPE FEU DU CHEMINEMENT EN CAS DE NECESSITE				
2.1.8.1	Construction du cheminement coupe feu				
	Encloisonnement coupe feu 4 faces	ml			
	Percement de dalle	u			
	Chemin de câbles 100X50	ml			
	Sous-total 2.1.8.1				
	Sous-total 2.1.8				
2.1.9	MISE EN SECURITE INCENDIE				
2.1.9.1	Câblage principal des asservissements CMSI				
2.1.9.1.1	Commande et signalisation portes de compartimentage				
	Câble CR1 C1 SNA SH 2x1,5 mm <sup>2</sup> non armé	ml			
	Câble CR1 C1 SNA SH 2x2,5 mm <sup>2</sup> non armé	ml			
	Câble CR1 C1 SNA SH 4x2,5 mm <sup>2</sup> non armé	ml			
	Sous-total 2.1.9.1.1				

REP.	DESIGNATION	U	QTE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
2.1.9.1.2	Commande et signalisation des trappes de désenfumage				
	Câble CR1 C1 SNA SH 2x1,5 mm <sup>2</sup> non armé	ml			
	Câble CR1 C1 SNA SH 2x2,5 mm <sup>2</sup> non armé	ml			
	Câble CR1 C1 SNA SH 4x2,5 mm <sup>2</sup> non armé	ml			
	Sous-total 2.1.9.1.2				
	Sous-total 2.1.9.1				
2.1.9.2	Câblage des portes de recoupement depuis le CMSI				
2.1.9.2.1	Commande et signalisation clapet coupe feu				
	Contact de position de porte	u			
	Câble CR1 C1 SNA SH 2x1,5 mm <sup>2</sup> non armé	ml			
	Câble CR1 C1 SNA SH 2x2,5 mm <sup>2</sup> non armé	ml			
	Câble CR1 C1 SNA SH 4x2,5 mm <sup>2</sup> non armé	ml			
	Sous-total 2.1.9.2.1				
	Sous-total 2.1.9.2				
2.1.9.3	Raccordements des équipements de sécurité existants				
	Raccordements des équipement de sécurité existants	u			
	Sous-total 2.1.9.3				
	Sous-total 2.1.9				
2.1.10	RENVOI VERS PC SECURITE				
	Tableau déporté au PCS	ens			
	Câble optique Bulk-6 brins Ext OM2(500/500) structure libre anti-rongeur GRP avec gel en 50/125µm-HDPE	ml			
	Tube IRL gris (IRO) 20	ml			
	Transmetteur téléphonique 4 numéros	U			
	Sous-total 2.1.10				
2.1.11	DEPOSE				
	Dépose	ens			
	PV de destruction officiel des détecteurs ioniques	ens			
	Sous-total 2.1.11				
	Sous-total 2.1				

REP.	DESIGNATION	U	QTE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
2.2	<b>ETUDES D'EXECUTION</b>  Etablissement des plans d'exécution sur les fonds de plans à jour remis par le maître d'ouvrage	ens			
	<b>Sous-total 2.2</b>				
	<b>SOUS-TOTAL 2 HT</b>				
	<b>MONTANT TOTAL HT</b>				

REP.	DESIGNATION	U	QTE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
	<b><u>RECAPITULATIF</u></b>				
<b>1</b>	<b>BATIMENT GUERIN 2091 M<sup>2</sup></b>				
<b>1.1</b>	<b>SYSTEMES DETECTION INCENDIE</b>				
1.1.1	TRAVAUX PREPARATOIRES				
1.1.2	CENTRALE				
1.1.3	DETECTION				
1.1.4	ALARME				
1.1.5	CONDUITS				
1.1.6	CABLAGE				
1.1.7	COMMANDE DES EXUTOIRES DE DESENFUMAGE				
1.1.8	ENCLOISONNEMENT COUPE FEU DU CHEMINEMENT EN CAS DE NECESSITE				
1.1.9	MISE EN SECURITE INCENDIE				
1.1.10	RENOI VERS PC SECURITE				
1.1.11	DEPOSE				
<b>1.2</b>	<b>ETUDES D'EXECUTION</b>				
	<b>SOUS-TOTAL 1 HT</b>				
<b>2</b>	<b>BATIMENT MINVIELLE 7430 M<sup>2</sup></b>				
<b>2.1</b>	<b>SYSTEMES DETECTION INCENDIE</b>				
2.1.1	TRAVAUX PREPARATOIRES				
2.1.2	CENTRALE				
2.1.3	DETECTION				
2.1.4	ALARME				
2.1.5	CONDUITS				
2.1.6	CABLAGE				
2.1.7	COMMANDE DES EXUTOIRES DE DESENFUMAGE				
2.1.8	ENCLOISONNEMENT COUPE FEU DU CHEMINEMENT EN CAS DE NECESSITE				
2.1.9	MISE EN SECURITE INCENDIE				
2.1.10	RENOI VERS PC SECURITE				
2.1.11	DEPOSE				
<b>2.2</b>	<b>ETUDES D'EXECUTION</b>				
	<b>SOUS-TOTAL 2 HT</b>				
	<b>MONTANT TOTAL HT</b>				
	<b>TVA 20 %</b>				
	<b>MONTANT TOTAL TTC</b>				